

Le secteur québécois des fonds communs de placement

Analyse de l'empreinte économique



Un partenariat entre

Président
Raymond Bachand

Directrice
Mia Homsy

Directeur de la recherche
Robert Gagné

**Le secteur québécois des fonds communs de placement :
Analyse de l’empreinte économique**
Alicia Macdonald et Sonny Scarfone

À propos de l’Institut du Québec

Issu d’un partenariat entre le Conference Board du Canada et HEC Montréal, l’Institut du Québec axe ses recherches et ses études sur les enjeux socioéconomiques auxquels le Québec fait face. Il vise à fournir aux autorités publiques et au secteur privé les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique, compétitive et prospère.



Institut du Québec
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
institutduquebec.ca
[@InstitutduQC](https://twitter.com/InstitutduQC)

Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

Pour citer le rapport : Macdonald, Alicia, et Sonny Scarfone. *Le secteur québécois des fonds communs de placement : Analyse de l’empreinte économique*, Montréal, Institut du Québec, 2015.

© Institut du Québec, un partenariat entre Le Conference Board du Canada et HEC Montréal, 2015
Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 | *Constituée en société sous le nom d’AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d’accessibilité, Le Conference Board du Canada
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262 Courriel : accessibility@conferenceboard.ca

^{MD}Le Conference Board du Canada et le logo de la torche sont des marques déposées du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et différentes sources de données. Ils présentent donc des risques et des incertitudes inhérents à ce genre de travail et ne doivent pas être perçus comme des sources de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité.

TABLE DES MATIÈRES

i	RÉSUMÉ
1	Analyse de l’empreinte économique
2	Introduction
4	Le secteur québécois des fonds communs de placement
15	Méthodologie
19	Résultats
24	Conclusion
	Annexe A
26	Modèle prévisionnel provincial du Conference Board
27	Base de données du MPPMT
	Annexe B
29	Données détaillées sur l’empreinte économique
	Annexe C
32	Bibliographie

RÉSUMÉ

Le secteur québécois des fonds communs de placement : Analyse de l'empreinte économique

Aperçu

- Au Québec, l'actif sous gestion des fonds de placement a fortement augmenté au cours des dix dernières années, affichant une croissance annuelle moyenne de 9,3 %, et ce, malgré la crise financière de 2008-2009.
- En 2013, l'apport direct du secteur québécois des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse s'élevait à 861 M\$.
- En 2013, l'empreinte économique totale du secteur des fonds communs de placement, qui comprend les retombées sur la chaîne d'approvisionnement et les effets induits, se chiffrait à 1,8 G\$.
- Au total, 18 211 emplois au Québec étaient soutenus par ce secteur qui apportait 1,4 G\$ en revenu primaire des ménages, 235 M\$ en bénéfices des sociétés, et 435 M\$ en revenus additionnels au gouvernement provincial.

À l’échelle canadienne, les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse sont passés d’une valeur approximative de 100 G\$ en 1993 à 1 043 G\$ en 2013. Une transition vers les régimes de retraite à cotisations déterminées et une importante cohorte démographique s’approchant de la retraite expliquent en grande partie cette forte croissance. Une croissance similaire a été observée au Québec, alors que la valeur des actifs gérés en sol québécois en 2013 était évaluée à 180,5 G\$.

L’apport direct du secteur québécois des fonds communs de placement à l’économie québécoise était de 861 M\$ en 2013. Lorsque l’on tient compte des retombées indirectes et induites engendrées par ce secteur, son empreinte économique totale était de 1,8 G\$, ce qui représente environ 0,5 % de l’activité économique du Québec. Le multiplicateur économique de ce secteur est ainsi estimé à 2,1.

Le multiplicateur équivalent mesuré par le Conference Board du Canada pour l’Ontario était de 2,8. Cette différence s’explique principalement par le fait qu’une grande partie des sièges sociaux des institutions financières qui exercent des activités au Canada est concentrée en Ontario. En effet, puisqu’il est estimé que 55 % des revenus tirés de cette activité commerciale transitent ensuite vers les sièges sociaux, les activités liées à ce secteur et réalisées au Québec peuvent avoir un impact économique important ailleurs au Canada, limitant ainsi l’étendue des effets indirects et induits à l’intérieur de la province.

Montréal est généralement considérée comme un centre financier important à l’échelle mondiale. À partir des données fournies par Investor Economics, nous estimons que c’est au secteur des fonds communs de placement de la métropole québécoise que l’on doit 9 129 emplois directs, soit un nombre plus élevé que pour l’industrie du jeu vidéo, et un nombre pratiquement équivalent d’emplois indirects et induits, principalement dans les services juridiques et comptables.

Analyse de l'empreinte économique

Résumé

- L'importante croissance des fonds communs de placement, tant au Québec que dans le reste du Canada, s'explique principalement par la transition généralisée des fonds de retraite à prestations déterminées vers les fonds de retraite à cotisations déterminées.
- Au cours de la dernière décennie, les actifs sous gestion dans le secteur des fonds communs de placement du Québec sont passés de 81,4 G\$ à 180,5 G\$.
- Selon nos estimations, l'industrie des fonds communs de placement a en 2013 contribué à l'économie québécoise à hauteur de 860,9 M\$, alors qu'elle employait directement 9 129 travailleurs à temps plein.
- L'empreinte économique totale (qui comprend les effets directs, indirects et induits) du secteur des fonds communs de placement du Québec est évaluée à 1,8 G\$ en termes de PIB réel, et soutenait plus de 18 000 emplois dans la province.
- Grâce aux effets directs, indirects et induits de l'industrie, 1,4 G\$ en revenus personnels et 235 M\$ en bénéfices des sociétés sont générés chaque année.
- En plus de contribuer aux coffres du gouvernement fédéral, l'industrie rapporte 435 M\$ en recettes fiscales au gouvernement du Québec.

Introduction

Au cours des dix dernières années, l’activité économique liée aux fonds communs de placement¹ a connu une croissance beaucoup plus rapide que celle de l’ensemble de l’économie, tant au Québec que dans l’ensemble du Canada. Cela s’explique principalement par les changements démographiques et réglementaires qui se sont produits pendant cette période. Une population vieillissante comme celle du Québec, qui verra son ratio de travailleur par retraité passer de plus de 7 dans les années 1970 à tout près de 2 dans une vingtaine d’années, se doit d’avoir une épargne suffisante pour financer une retraite qui répond à ses attentes. Ces pressions démographiques sont également à l’origine de la baisse de popularité des régimes de retraite à prestations déterminées par rapport aux régimes à cotisations déterminées. Ces derniers permettent de transférer le fardeau de la planification financière aux particuliers, qui doivent alors se tourner vers des produits financiers, notamment ceux offerts par les courtiers.

Au Québec, de 2009 à 2013 seulement, le nombre d’emplois dans le secteur des fonds communs de placement est passé de 5 747 à 9 129, une augmentation considérable de 59 %. En plus des emplois directs

1 À noter que pour l’ensemble du rapport, nous incluons aux fonds communs de placement les fonds négociés en bourse.

Au total, l'activité dans ce secteur fait augmenter le revenu personnel des ménages au Québec de 1,4 G\$

qu'il crée, ce secteur financier génère de la demande provenant d'autres services financiers et d'autres industries, notamment celles qui font partie des services commerciaux comme les services juridiques et les services comptables. En soi, chaque emploi direct dans le secteur des fonds communs de placement en supporte un autre au sein de l'économie québécoise, pour un total de 18 211 emplois. Comme les emplois dans les secteurs financiers sont généralement mieux rémunérés que la moyenne des emplois au Québec, ils contribuent à faire croître les salaires hebdomadaires moyens de 0,13 point de pourcentage. Au total, l'activité dans ce secteur fait augmenter le revenu personnel des ménages au Québec de 1,4 G\$, les bénéfices des entreprises de 235 M\$, et les recettes du gouvernement provincial de 435 M\$.

Il est à noter qu'une source de bénéfices intangibles dont nous n'avons pas tenu compte dans le cadre de cette étude est particulière aux activités qui touchent la gestion des liquidités des épargnants. Un volet complet de la macroéconomie traite des théories qui expliquent la croissance économique à long terme des nations. L'encadré *le rôle de l'épargne et de l'investissement dans la croissance économique à long terme* à la page 10 explique brièvement les autres bienfaits qui découlent notamment du secteur des fonds communs de placement. Étant donné l'étendue de ces bénéfices pour la société, il est préférable d'en faire une appréciation qualitative.

Définitions

- **Produit intérieur brut (PIB)** : Le PIB sert à mesurer la production dans une région, pendant une durée déterminée. Bien qu'il existe diverses méthodes pour calculer le PIB, le concept de valeur ajoutée constitue probablement la méthode la plus intuitive.
- **Valeur ajoutée** : On établit la valeur ajoutée (ou production nette) dans chaque secteur d'activité en calculant la différence entre les recettes totales et la somme des dépenses consacrées aux pièces, aux matériaux et aux services

dans le cadre du processus de production. On obtiendra le PIB d’une région donnée en faisant le total de la valeur ajoutée dans tous les secteurs d’activité de cette région.

- **Empreinte (ou incidence) économique** : La contribution globale d’un secteur ou d’une industrie à l’activité économique nationale. Comprend les retombées directes, indirectes et induites qui sont décrites ci-dessous.
 - **Retombées directes** : Les retombées directes mesurent la valeur ajoutée à l’économie par le secteur agroalimentaire qui est directement attribuable à la main-d’œuvre, aux salaires gagnés et aux revenus des sociétés du secteur.
 - **Retombées indirectes** : Les retombées indirectes mesurent la valeur ajoutée que les sociétés à l’origine des retombées directes créent dans l’économie par la demande d’intrants intermédiaires ou d’autres services de soutien. Ces achats de biens et services auprès de fournisseurs constituent en fait la chaîne d’approvisionnement.
 - **Retombées induites** : Les retombées induites se produisent lorsque les employés des secteurs susmentionnés dépensent leurs gains, et les propriétaires d’entreprise, leurs bénéfices. Ces achats se traduisent par une augmentation des emplois, des salaires, des revenus et des recettes fiscales, et les retombées peuvent se faire ressentir dans un large éventail de secteurs d’activité.
 - **Multiplicateur économique** : Le multiplicateur économique d’un secteur d’activité donné correspond au rapport entre l’incidence globale de ce secteur sur l’économie et l’activité économique qu’il engendre.
-

Le secteur québécois des fonds communs de placement

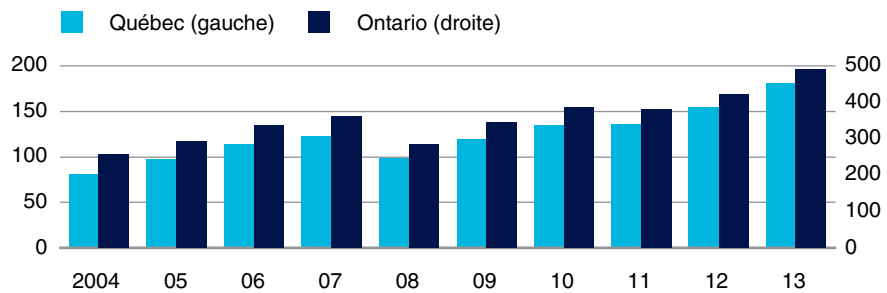
Croissance rapide au cours de la dernière décennie

La valeur des actifs dans les fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB) a pris un essor considérable ces dernières années. Au Québec, au cours de cette période, elle est passée de 81,4 G\$ à 180,5 G\$, soit une croissance annuelle moyenne de 9,3 %. À titre de comparaison, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), qui est responsable de la gestion des régimes de retraite publics du Québec, gère actuellement environ 225 G\$ en actifs.

Cela tient également pour le Canada dans son ensemble, où la valeur des actifs dans les fonds communs de placement et les FNB ont crû de 529 G\$ en 2004 à 1 040 G\$ en 2013, soit une hausse annuelle moyenne de 7,8 %. L'Ontario, où se trouve l'important centre financier de Toronto, a quant à lui vu la valeur de ses fonds communs de placement et FNB passer de 257 G\$ à 489 G\$, soit une croissance annuelle moyenne de 7,4 %. Le taux de croissance relativement plus rapide du Québec a fait passer le ratio d'actifs du Québec par rapport à ceux de l'Ontario de 0,32 à 0,37 au cours de la dernière décennie (voir le graphique 1).

L'importante croissance des fonds communs de placement, tant au Québec que dans le reste du Canada, s'explique principalement par la transition généralisée des fonds de retraite à prestations déterminées

Graphique 1
Croissance relative des fonds communs de placement et FNB détenus au Québec et en Ontario
 (en milliards \$)



Sources : Investor Economics; Le Conference Board du Canada.

vers les fonds de retraite à cotisations déterminées.

Un régime à prestations déterminées garantit des revenus à la retraite, alors qu'un régime à cotisations déterminées engage l'employeur à verser un montant fixe destiné à constituer un fonds de retraite pour l'employé sans garantir la somme qu'il recevra à terme. Cette façon de faire incite les employés à prendre en charge leur retraite et donc à décider des investissements qui leur seront nécessaires pour s'assurer

d’un niveau de vie adéquat une fois leur carrière terminée. L’un des avantages des fonds communs de placement et des FNB est la diversification à faible coût qu’ils permettent. Pour en savoir plus sur cet avantage, se référer à l’encadré *L’importance de la diversification pour les épargnants*.

L’importance de la diversification pour les épargnants

L’importance qu’ont prise les régimes à cotisations déterminées a entraîné un déplacement des choix d’investissement des entreprises vers les épargnants, qui ont maintenant un rôle beaucoup plus grand à jouer dans la planification d’une retraite qui soit à la hauteur de leurs attentes. Or, une très grande majorité de travailleurs ont une connaissance très limitée des différents instruments financiers, et ils se retrouvent souvent avec peu de points de repère en ce qui concerne les décisions optimales pour faire fructifier leurs avoirs.

Une règle de base largement adoptée est qu’il vaut mieux investir dans plusieurs titres financiers que de mettre tous ses œufs dans le même panier : diversifier ses investissements. En d’autres mots, il vaut mieux investir dans une dizaine d’entreprises d’un même secteur que de tout miser sur une seule d’entre elles. Pour s’assurer d’une plus grande diversification encore, il vaut mieux investir ainsi, mais dans plusieurs secteurs et dans une multitude de régions géographiques. Toutefois, pour l’investisseur individuel, cette diversification peut être coûteuse étant donné les frais d’opération exigés pour chaque achat ou vente d’un titre.

Minimiser ces frais d’opération et faire place à un expert en la matière qui a intérêt à ce que vos avoirs fructifient font des fonds communs de placement et des FNB une piste intéressante pour les petits investisseurs. Ces fonds, moyennant des frais de gestion, se spécialisent habituellement dans un secteur de l’économie, ou visent parfois même à reproduire les indices de marché tels que le NASDAQ, le S&P 500 et le S&P TSX. Cela permet d’éviter bon nombre de dépenses liées à la diversification : par exemple, reproduire l’indice S&P 500, qui regroupe 500 des plus importantes capitalisations à la Bourse de New York, et éventuellement les liquider, coûterait à l’investisseur individuel 10 000 \$, en

Les investisseurs
faisant affaire
avec un conseiller
financier
accumulent
une richesse
considérablement
plus élevée.

supposant un coût par transaction standard de 10 \$. Et cela sans compter les rajustements périodiques nécessaires à la nouvelle pondération de ses avoirs.

Certaines critiques de l'industrie des fonds communs de placement soulignent que les conseillers financiers facturent des frais de gestion suffisamment élevés pour diluer le rendement obtenu par leurs clients – à un point où ces derniers voient souvent leur portefeuille croître à un rythme inférieur aux fonds indiciels. Bien que plusieurs recherches appuient cette sous-performance relative, d'autres font valoir que les investisseurs faisant affaire avec un conseiller financier ont tendance à être plus disciplinés dans l'atteinte de leurs objectifs d'épargne, et accumulent une richesse considérablement plus élevée que ceux qui optent pour la gestion personnelle de leurs actifs. En d'autres mots, ceux qui rémunèrent un spécialiste pour s'occuper de leurs finances s'engagent à payer une somme correspondant à une partie de leur rendement en échange d'un incitatif à la discipline qui, somme toute, donne des résultats à long terme qui correspondent mieux à leurs objectifs financiers.

Le graphique 2 montre les tendances en ce qui a trait aux différents régimes de retraite. De 1992 à 2013, le nombre d'adhérents québécois à un régime de retraite à cotisations déterminées est passé de 72 000 à 181 000 personnes (+152 %), et celui d'adhérents à un régime à prestations déterminées est passé de 1,31 à 1,26 million de personnes (-4,25 %). Bien que ceux contribuant à un régime à prestations déterminées représentent une forte majorité de tous les travailleurs, la tendance est clairement au financement des retraites autogérées.

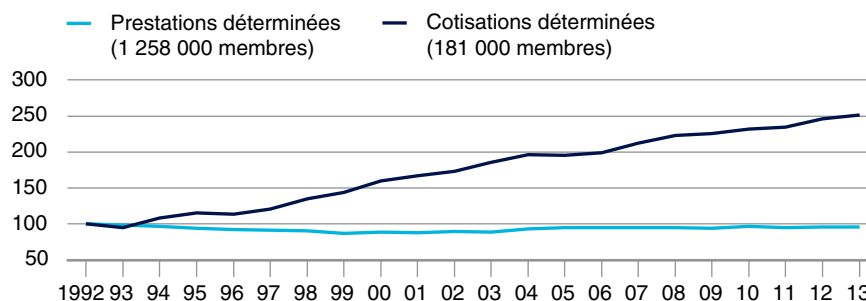
D'autres tendances ont permis aux fonds communs de placement de connaître une croissance importante en valeur de leurs actifs : les faibles taux d'intérêt (qui ont eu un impact sur la composition des portefeuilles, encourageant les investisseurs recherchant des rendements plus élevés à s'éloigner des instruments financiers plus sécuritaires), la transition démographique des baby-boomers vers les années les plus importantes de leur planification de retraite (plusieurs y sont maintenant, et cette transition s'accélénera au cours des prochaines années), et des conditions d'investissement généralement favorables. Les instances gouvernementales ont aussi eu un rôle à jouer dans la promotion de

Les instances gouvernementales ont aussi eu un rôle à jouer dans la promotion de l’épargne et de l’investissement.

Graphique 2

Tendances relatives à l’adhésion des Québécois à un régime de retraite à...

(indexé à 1992=100)



Source : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada 280-0008.

l’épargne et de l’investissement – pensons notamment à l’introduction du compte d’épargne libre d’impôt lancé en 2009 et des régimes volontaires d’épargne-retraite.

Ensemble, ces facteurs expliquent en grande partie la montée en popularité des fonds communs de placement et des FNB. Leur croissance relativement plus rapide au Québec qu’en Ontario peut surprendre à première vue, mais le vieillissement plus rapide de la population québécoise explique en partie ce phénomène. L’importante croissance de ce secteur a certainement une incidence positive sur l’activité économique de la province, et nous en discuterons en détail dans la prochaine section. Ce secteur d’activité crée des milliers d’emplois – notamment liés à la gestion des fonds et à leur répartition – qui génèrent des revenus pour les employés, des bénéfices pour les sociétés, et des recettes fiscales pour les différents paliers gouvernementaux (les effets directs). Cette activité supplémentaire crée de la demande de la part d’autres secteurs de l’économie, notamment sous forme de services juridiques et comptables (les effets indirects). Ces nouveaux revenus et bénéfices générés sont ensuite largement

retournés dans l'économie et créent de l'emploi dans plusieurs autres industries, allant de l'alimentation à la construction, en passant par le commerce de gros et de détail (les effets induits).

En plus de la contribution économique positive de l'industrie au Québec, d'autres provinces canadiennes en tirent aussi profit par l'entremise de la chaîne d'approvisionnement, qui dépasse les frontières provinciales. Bien que cet état de fait soit aussi vrai pour les activités de ce secteur dans d'autres provinces (c'est-à-dire que des activités financières en Ontario peuvent avoir un effet positif sur l'emploi et le PIB du Québec), l'Ontario en tire des gains particulièrement importants parce que Toronto abrite les sièges sociaux de plusieurs des principales institutions financières du Canada. Largement considérée comme faisant partie des cinq principaux centres financiers d'Amérique du Nord, Toronto s'est dotée au cours des dernières décennies d'une structure financière lui permettant de rivaliser avec les plus grands centres du monde, notamment en matière de gestion financière. Toutefois, le Canada compte deux autres joueurs importants à l'échelle mondiale, soit Montréal et Vancouver, qui se classent toutes deux dans le « top 20 » du dernier palmarès du Global Financial Centres Index publié par le groupe Z/Yen, situé à Londres et Genève (voir l'encadré *Montréal dans le « top 20 » mondial*).

Montréal dans le « top 20 » mondial

Malgré sa faible population à l'échelle mondiale et le fait qu'il n'accapare que 2 % du PIB international, le Canada tire son épingle du jeu en ce qui a trait à l'importance de ses centres financiers. En effet, ses trois villes les plus importantes, soit Toronto, Montréal et Vancouver, font partie du « top 20 » des plus importants centres financiers internationaux. Pour mettre cette performance en relief, notons que cinq membres de ce « top 20 » se situent en Europe, et cinq autres aux États-Unis.

Tableau 1

Les plus importants centres financiers au monde

(Rang au sein du Global Financial Centres Index)

1. New York	6. Tokyo	11. Toronto	16. Francfort
2. Londres	7. Zurich	12. Chicago	17. Dubaï
3. Hong Kong	8. Séoul	13. Genève	18. Montréal
4. Singapour	9. Boston	14. Vancouver	19. Abu Dhabi
5. San Francisco	10. Washington DC	15. Luxembourg	20. Shanghai

Source : Groupe Z/Yen.

Un apport économique qui va bien au-delà des retombées directes

Ce rapport vise à quantifier la valeur ajoutée qu’apporte le secteur des fonds communs de placement et des FNB à l’économie québécoise, en évaluant de façon distincte ses apports direct, indirect et induit. Il n’y a toutefois pas d’estimation de la valeur créée par le fait que ce secteur facilite l’épargne et l’investissement, ce qui se traduit par des gains en productivité à long terme dans toutes les sphères de l’économie (voir l’encadré ci-dessous pour l’explication qualitative de la valeur créée par l’épargne et l’investissement dans l’économie).

Le rôle de l’épargne et de l’investissement dans la croissance économique à long terme

Le rôle des intermédiaires financiers est de coordonner l’épargne de ceux qui dépensent moins qu’ils ne gagnent avec les emprunts nécessaires au financement de divers projets. L’objectif de cette étude est de quantifier les contributions directe, indirecte et induite de cette activité au PIB québécois. Or, la réalité est qu’en plus des revenus qui découlent des emplois et des bénéfices des sociétés qu’elle crée directement ou indirectement, elle permet à la société d’accumuler du capital, ce qui mène à une augmentation de la productivité dans toutes les sphères de l’économie. Ce constat est largement accepté dans les

La contribution directe de ce secteur à l'économie québécoise a été de 860,9 M\$ en 2013, comparativement à 518,7 M\$ en 2005.

cercles de l'économie et est à la base du modèle de Solow², un fondement de base de la science économique, et qui affirme que le niveau de vie à long terme au sein d'une société est principalement fonction i) de son capital physique, ii) de son capital humain, iii) de ses technologies et iv) des ressources naturelles dont elle dispose. Il s'ensuit que ces trois dernières composantes nécessitent avant tout l'accumulation de la première, qui, elle, est facilitée par les institutions financières. Ainsi, la contribution à la qualité de vie de l'intermédiation financière à nos sociétés modernes dépasse largement l'empreinte économique de l'ensemble de ses activités.

Il convient tout d'abord d'évaluer la contribution directe du secteur des fonds de placement à l'activité économique de la province. Puisqu'il n'existe pas de données ventilées sur la valeur ajoutée réelle du secteur des fonds de placement, plusieurs sources de données ont dû être utilisées et faire l'objet d'un traitement supplémentaire³. Suite au traitement des données, le Conference Board du Canada estime que la contribution directe de ce secteur à l'économie québécoise a été de 860,9 M\$ en 2013, comparativement à 518,7 M\$ en 2005, soit une croissance annuelle moyenne de 6,5 % (voir le graphique 3). Cela se compare favorablement à une économie qui a globalement vu son PIB croître de 1,4 % par année au cours de la même période. De 2015 à 2019, le Conference Board prévoit une croissance annuelle du secteur des services d'investissement et autres instruments financiers (qui incluent le secteur des fonds communs de placement) de 2,9 %, un rythme qui demeurera plus rapide que celui du PIB québécois dans son ensemble (2,2 %).

En 2013, le secteur comptait au total 9 129 emplois à temps plein qui lui étaient directement liés. Cela se compare à 44 413 en Ontario et 67 941 à l'échelle nationale. C'est donc dire que 13,4 % des emplois directs dans le secteur des fonds communs de placement sont situés

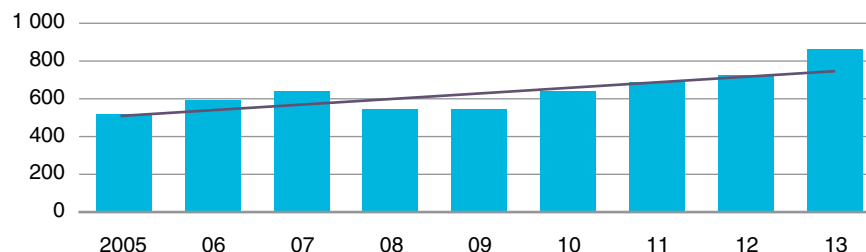
2 Solow, Robert M. *A contribution to the Theory of Economic Growth*, The Quarterly Journal of Economics, Vol. 70, No.1 (février 1956), p.65-94. Oxford University Press.

3 Pour plus de détails sur la méthodologie, se référer à l'annexe A portant sur le modèle prévisionnel provincial du Conference Board.

Graphique 3

Le secteur québécois des fonds de placement : PIB réel

(en milliards \$ chaînés de 2007)



Remarque : La ligne indique une croissance annuelle moyenne de 6,5 %.

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

au Québec, comparativement au total des actifs qui sont évalués à 17,3 % du total canadien. Parallèlement, 65 % des emplois directs se retrouvent en Ontario, alors que la valeur de leurs actifs collectifs en fonds communs de placement représente 36,9 % de tous ces actifs au Canada. Cela vient du fait qu’une majorité des sièges sociaux des entreprises œuvrant dans ce secteur au Canada se retrouvent en Ontario, et à Toronto dans la majorité des cas.

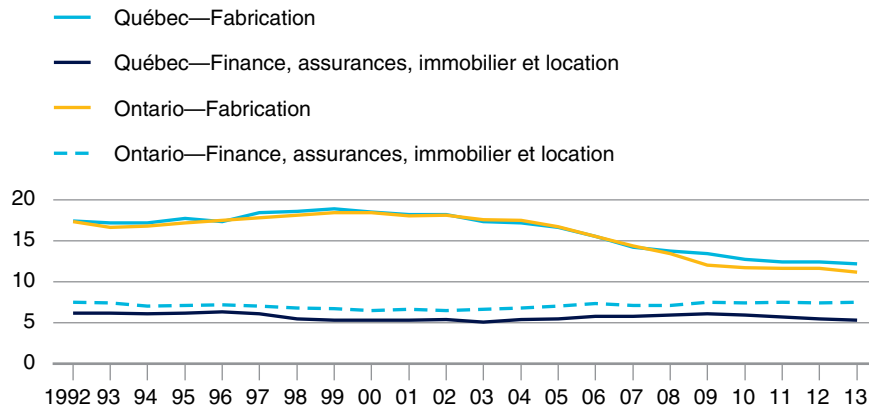
De 1992 à 2013, le secteur des finances, de l’assurance, de l’immobilier et de la location, qui englobe les emplois directs liés à la gestion des fonds communs de placement et des FNB, a vu son nombre d’emplois au Québec passer de 187 600 à 216 900, et représente aujourd’hui 5,3 % de l’emploi au Québec, comparativement à 6,2 % vingt ans plus tôt (voir le graphique 4, qui met en relief la part de l’emploi dans ce secteur et celui de la fabrication). En Ontario, l’emploi dans ce secteur est passé de 368 600 à 510 400, pour se maintenir à 7,5 % de l’emploi total au sein de la province. Étant donné l’importante automatisation qui a été effectuée dans le secteur des finances, de l’assurance, de l’immobilier et de la location au cours des deux dernières décennies, il est remarquable de constater que l’emploi dans ces secteurs a crû somme toute au rythme de l’emploi total dans ces provinces.

L'industrie des fonds communs de placement peut sembler faible comparativement à la taille de l'économie québécoise.

Graphique 4

Part des emplois en fabrication et en services financiers

(% de l'emploi total de la province)



Source : Statistique Canada, tableau 282-0088.

L'importance qu'ont prises la gestion et la distribution des fonds communs de placement n'est sans doute pas étrangère au maintien des emplois dans ce secteur.

Estimée à 0,9 G\$ en contribution au PIB québécois en 2013, l'industrie des fonds communs de placement peut sembler faible comparativement à la taille de l'économie québécoise dans son ensemble, alors évaluée à 328 G\$ (0,3 %). Toutefois, il convient de rappeler que cette estimation ne tient compte que de la valeur ajoutée de l'activité en soi, composée largement de la somme des revenus qu'elle génère pour les employés basés au Québec et des bénéfices des sociétés qui s'occupent de la gestion et de la distribution de ce service. Or, pour avoir un portrait plus complet de la situation, il faut évaluer l'impact indirect et induit de cette industrie sur le reste de l'économie québécoise. Cela est d'autant plus pertinent que la catégorie « activités d'investissement financier, fonds et autres instruments » est généralement reconnue comme ayant un multiplicateur économique plus élevé qu'une grande majorité des

industries, incluant toutes les sous-catégories du secteur des finances, de l’assurance et de l’immobilier (voir l’encadré *Un multiplicateur élevé pour la gestion financière*).

Un multiplicateur élevé pour la gestion financière

Les services d’investissement présentent un des multiplicateurs les plus élevés de tous les secteurs des services. Le tableau 2 met en comparaison les multiplicateurs les plus élevés dans les secteurs liés aux services. À noter que ceux-ci n’incluent que les effets directs et indirects, et ne tiennent donc pas compte des effets induits (qui font passer le multiplicateur total pour le Québec de 1,9 à 2,1). Ce multiplicateur est notamment plus élevé que celui de la production de jeu vidéo, qui s’élève à 1,35 (sans tenir compte des effets induits).

Tableau 2

Les multiplicateurs les plus élevés des secteurs liés au service au Québec

(impact direct et indirect total sur le PIB de la province par rapport à l’apport direct)

Autres services d’information	2,28
Films cinématographiques et de vidéos	2,19
Intermédiation financière non effectuée par le biais de dépôts	1,96
Services d’investissement, des fonds communs et autres instruments financiers	1,87
L’industrie de l’assurance	1,84
Autres services offerts par les gouvernements provinciaux	1,81
L’industrie de l’enregistrement sonore	1,77
Publication de livres, périodiques et annuaires	1,74
Bureaux d’agents immobiliers et de courtiers, et les activités liées à l’immobilier	1,73

Source : Multiplicateurs provinciaux d’entrées-sorties pour le Québec, 2010.

Statistique Canada estimait en 2008 que le multiplicateur lié aux valeurs mobilières, aux contrats de marchandises et aux autres activités d'investissement financier connexes s'élevait à 2,3. Selon cet exemple, un multiplicateur de 2,3 signifierait qu'une augmentation de 1 M\$ de l'activité dans ce secteur générerait une activité économique indirecte et induite équivalente à 1,3 M\$, pour une incidence économique totale de 2,3 M\$ ($2,3 \text{ M\$} / 1,0 \text{ M\$} = 2,3$; un accroissement de l'activité directe de 1 M\$ mène à un accroissement total du PIB de 2,3 M\$). Une étude plus récente du Conference Board⁴ estimait que le multiplicateur de cette industrie s'élevait à l'échelle nationale à 2,9 : une augmentation de l'activité de l'industrie des fonds communs de placement de 1 M\$ contribuerait à augmenter le PIB national de 2,9 M\$. Ces estimations nationales masquent toutefois d'importantes différences selon la province où l'activité additionnelle est répertoriée et la répartition régionale des retombées indirectes et induites.

La section Résultats décrit en détail l'incidence économique globale du secteur sur l'économie québécoise. Nous y détaillons les effets directs, indirects et induits sur l'emploi, les bénéfices des sociétés et les finances publiques, ainsi que l'effet multiplicateur de l'industrie.

Méthodologie

Le présent rapport quantifie l'empreinte économique totale du secteur québécois des fonds de placement. Il est possible d'estimer les retombées économiques d'un secteur d'activité au moyen de modèles économiques qui nous permettent de comprendre les effets des variations de l'activité sectorielle sur l'ensemble de l'économie. L'effet le plus apparent est l'activité économique directement attribuable à un secteur (retombées directes), qui est surtout associée aux salaires des personnes directement employées par le secteur et aux bénéfices des sociétés du secteur. Notons aussi que les activités normales d'un secteur

4 Antunes, Pedro et Alicia Macdonald. *Making Dollars and Sense of Canada's Mutual Fund Industry: An Economic Impact Analysis*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, octobre 2013.

Les activités normales d’un secteur engendrent une demande d’intrants en provenance d’autres secteurs.

engendrent une demande d’intrants en provenance d’autres secteurs (retombées indirectes ou sur la chaîne d’approvisionnement), tandis que les revenus résultant de ces activités sont à l’origine de nouvelles dépenses dans l’économie (retombées induites). Ces retombées sont décrites une à une dans cette section et expliquées brièvement dans la section *Définitions*.

Comme les données sectorielles n’étaient pas directement accessibles auprès de Statistique Canada, Investor Economics a été mandaté pour produire des données sur les actifs des fonds communs de placement et des FNB au Québec, sur le ratio des frais de gestion (RFG) et sur les actifs gérés par les sociétés dont le siège social est situé au Québec. Les données d’Investor Economics ont été compilées de manière à porter exclusivement sur le secteur des fonds communs et des FNB et à exclure les sociétés à capital de risque de travailleurs et les séries de fonds institutionnelles.

La première étape de l’analyse de l’empreinte économique du secteur québécois des fonds de placement a consisté à déterminer ses retombées directes. Le calcul de ses retombées directes sur le PIB a nécessité le recours à des données sur les revenus du secteur et le ratio de la valeur ajoutée à la production brute. Les données sur les revenus ne sont pas disponibles par province et, de ce fait, ont dû être calculées approximativement à l’aide de deux estimations, dont l’une porte sur la distribution et la consultation (les maisons de courtage) et l’autre mesure la fonction siège social/gestion de portefeuilles. Les revenus tirés du RFG doivent par conséquent être répartis selon les proportions attribuables à chacune de ces fonctions. Les parts ont été déterminées à partir des conclusions d’études antérieures menées par Investor Economics. Celles-ci ont révélé que la répartition du RFG des fonds communs (abstraction faite des impôts et des charges d’exploitation) s’est établie à environ 54 % pour le siège social et 46 % pour la maison

de courtage^{5,6}. On calcule les revenus provenant des maisons de courtage en multipliant les actifs sous gestion au Québec par la part du RFG attribuable aux maisons de courtage. On calcule les revenus de la fonction gestion de portefeuilles en prenant l'actif national total, multiplié par la part de l'activité du siège social au Québec, multipliée par la proportion du RFG attribuable à ses sociétés⁷. La somme de ces deux éléments fournit une estimation des revenus du secteur québécois des fonds de placement.

Cette estimation des revenus constitue une approximation de la production brute sectorielle, car la production brute correspond grosso modo à la valeur totale des ventes pendant une période donnée. Statistique Canada produit des tableaux des multiplicateurs provinciaux des entrées-sorties qui montrent la relation par secteur d'activité entre la production brute, et le PIB et l'emploi. On a utilisé les tableaux des multiplicateurs du Québec avec les données sur la production brute pour obtenir des estimations du PIB direct et de l'emploi dans le secteur québécois des fonds de placement⁸. Selon nos estimations, l'apport du secteur québécois des fonds de placement représentait 30,7 % du PIB total de la catégorie SCIAN 52A en 2013.

- 5 Investor Economics, *Mutual Fund MERs and Cost to Customer in Canada*, p. 5.
- 6 Cette étude traite de la répartition des fonds à long terme qui, en 2013, ont représenté 97 % des actifs des fonds sous gestion. Les fonds à court terme ne font l'objet d'aucune étude distincte et la présente analyse repose sur l'hypothèse que la répartition est la même.
- 7 La proportion des activités du siège social exercées au Québec a été calculée en fonction des données fournies par Investor Economics. Investor Economics a combiné les actifs totaux sous gestion des maisons de courtage dont le siège social est situé au Québec, et les actifs totaux sous gestion à l'échelle du Canada. Les activités du siège social exercées au Québec ont ensuite été calculées en tant qu'actifs sous gestion des maisons de courtage dont le siège social est situé au Québec, en proportion des actifs totaux sous gestion à l'échelle nationale.
- 8 Statistique Canada ne produit pas d'estimations des multiplicateurs exclusivement pour le secteur des fonds communs de placement. Dans ce rapport, les relations de multiplicateurs utilisées pour ce secteur sont celles de la catégorie des services d'investissement financier, des fonds et des autres instruments financiers (SCIAN 52A), car le secteur des fonds communs de placement constitue un sous-ensemble de cette agrégation.

Après avoir estimé le PIB direct du secteur québécois des fonds de placement, nous avons pu estimer son empreinte économique totale. Pour analyser celle-ci, il nous a d’abord fallu déterminer les principaux liens de la chaîne d’approvisionnement du secteur québécois des fonds de placement. De plus, nous avons dû quantifier l’incidence du secteur sur les principaux indicateurs économiques tels que le PIB, l’emploi, les revenus des ménages, les bénéfices des entreprises et les recettes publiques. Dans ce rapport, l’analyse de l’empreinte évalue l’ensemble des retombées directes, indirectes et induites sur l’économie, étant entendu que :

- Les retombées directes mesurent la valeur ajoutée à l’économie par le secteur des fonds de placement qui est directement attribuable à la main-d’œuvre, aux salaires gagnés et aux revenus des sociétés du secteur.
- Les retombées indirectes mesurent la valeur ajoutée que les « sociétés à l’origine des retombées directes » créent dans l’économie par la demande d’intrants intermédiaires ou d’autres services de soutien. Par exemple, l’activité dans le secteur québécois des fonds de placement crée une demande de services juridiques et d’autres services financiers.
- Les retombées induites se produisent lorsque les employés des secteurs susmentionnés dépensent leurs gains, et les propriétaires d’entreprise, leurs bénéfices. Ces achats se traduisent par une augmentation des emplois, des salaires, des revenus et des recettes fiscales, et les retombées peuvent se faire sentir dans un large éventail de secteurs d’activité.

Pour calculer les retombées indirectes (sur la chaîne d’approvisionnement) du secteur des fonds de placement sur l’économie du Québec, le Conference Board s’est servi des résultats de simulations tirés du modèle interprovincial d’entrées-sorties de Statistique Canada, qui ont guidé ses simulations au moyen des modèles qu’il a lui-même mis au point. Le modèle d’entrées-sorties illustre les relations qui existent dans une économie et décrit les différents liens entre les secteurs et les provinces dans la chaîne d’approvisionnement. Pour obtenir une simulation des entrées-sorties, il est possible de demander à Statistique

Le modèle d'entrées-sorties illustre les relations qui existent dans une économie.

Canada d'augmenter ou de diminuer la production dans un secteur donné afin de mesurer les effets directs et les liens avec la chaîne d'approvisionnement associés à ce secteur. Dans le cadre de ce rapport, le mandat de Statistique Canada a consisté à accroître la production dans le secteur québécois des services d'investissement financier, des fonds et des autres instruments financiers. Le Conference Board a ensuite utilisé les résultats tirés de cette simulation des entrées-sorties pour évaluer les liens de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fonds de placement.

Bien que les estimations des entrées-sorties fournissent une description très détaillée des liens établis avec la chaîne d'approvisionnement, le modèle provincial du Conference Board présente l'avantage d'évaluer les retombées économiques des revenus supplémentaires (découlant des variations des salaires et des bénéfices)⁹. Le modèle prévisionnel provincial du Conference Board a été utilisé pour évaluer les retombées induites supplémentaires sur l'économie afin d'estimer l'empreinte totale du secteur des fonds de placement sur l'économie du Québec au cours de la période allant de 2009 à 2013.

Résultats

La contribution au PIB réel du Québec provenant du secteur des fonds communs de placement était de 861 M\$ en 2013 (voir le tableau 3). Cette somme comprend la valeur ajoutée de l'ensemble des activités liées à ce secteur, qui se résume globalement par la somme des ventes, des revenus d'emplois et des impôts générés par les sociétés et les entreprises individuelles qui opèrent dans cette industrie. Les détails de la répartition de ces retombées directes ont été présentés à la section *Le secteur québécois des fonds communs de placement*.

9 Voir à l'annexe A une description du modèle prévisionnel provincial du Conference Board et du sous-modèle pour le Québec utilisé dans cette analyse.

Tableau 3

Empreinte économique du secteur québécois des fonds de placement : principaux indicateurs

(total des retombées directes, indirectes et induites en 2013)

Total du secteur des fonds de placement (en millions \$ de 2007)	861
PIB réel aux prix de base (en millions \$ de 2007)	1 838
PIB réel aux prix du marché (en millions \$ de 2007)	1 919
Salaires et traitements hebdomadaires moyens pour l’ensemble des industries (taux de variation en %)	0,13
Revenu personnel (en millions \$)	1 433
Bénéfices des sociétés (en millions \$)	235
Emplois (nombre)	18 211
Taxes indirectes totales (en millions \$)	197
Taxes fédérales indirectes prévues (en millions \$)	77
Taxes provinciales indirectes prévues (en millions \$)	120
Impôt sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	435
Impôt fédéral sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	155
Impôt provincial sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	281
Impôt sur le revenu des sociétés (en millions \$)	63
Impôt fédéral sur le revenu des sociétés (en millions \$)	30
Impôt provincial sur le revenu des sociétés (en millions \$)	33

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Au-delà de la contribution directe du secteur des fonds communs de placement, deux autres types d’effets viennent apporter une contribution additionnelle à l’économie québécoise (ensemble, ils forment ce que nous appelons l’empreinte économique totale du secteur) :

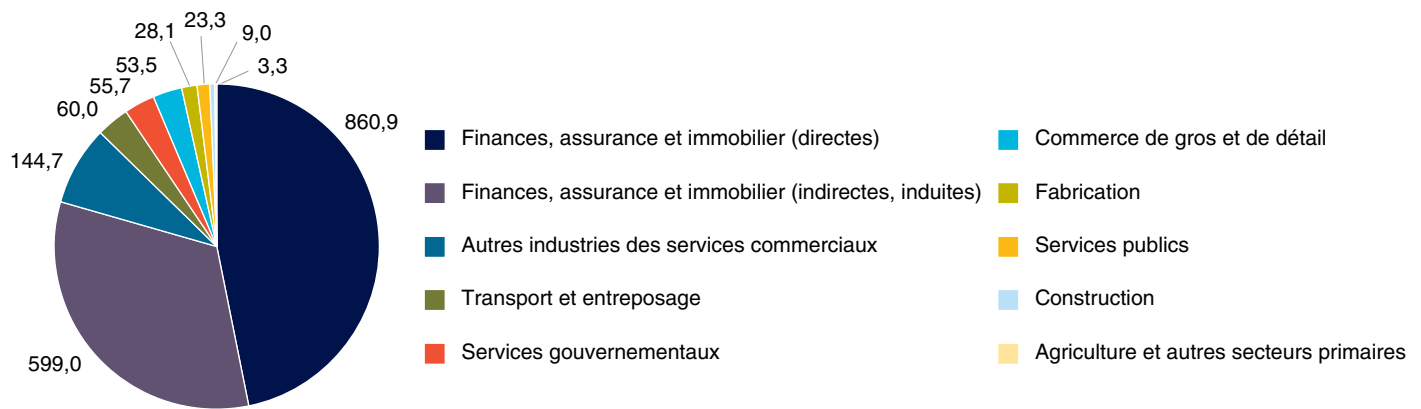
- les effets indirects : l’activité supplémentaire engendrée dans la chaîne d’approvisionnement;

L’empreinte économique totale du secteur des fonds communs de placement au Québec s’est élevée en 2013 à 1,8 G\$.

- les effets induits : lorsque les employés du secteur des fonds communs de placement et de ceux qui y sont liés par la chaîne d’approvisionnement dépensent leurs salaires dans l’achat de biens et services, ce qui a des retombées économiques supplémentaires sur le reste de l’économie et dans un plus grand nombre d’industries.

Selon les estimations du Conference Board du Canada, l’empreinte économique totale du secteur des fonds communs de placement au Québec s’est élevée en 2013 à 1,8 G\$, soit tout près de 0,5 % du PIB total de la province. La répartition des différentes composantes de cette évaluation est détaillée au graphique 5 (pour connaître les résultats de ces mêmes composantes et de l’empreinte économique totale pour la période allant de 2008 à 2012, voir l’annexe B).

Graphique 5
Retombées directes, indirectes et induites sur le PIB du Québec
 (en millions \$ chaînés de 2007 ; prix de base)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Le secteur des fonds communs de placement a soutenu un total de 18 211 emplois au Québec, dont 9 129 directs. Ce secteur verse des salaires somme toute supérieurs à ceux versés à l’échelle de la province, et selon les estimations du Conference Board, il relève le

salaire hebdomadaire moyen de 0,13 % à l’échelle de la province. Ainsi, le revenu personnel global au Québec lié à ce secteur, que ce soit de façon directe, indirecte ou induite, était de 1,4 G\$, et les bénéfices des sociétés qui participent à ces activités étaient évalués à 235 M\$.

Cette incidence économique représente également une source de revenus pour les différents gouvernements – à hauteur de 696 M\$ au total. L’administration fédérale perçoit 262 M\$ additionnels, alors que le gouvernement québécois en recueille 435 M\$. De ces 435 M\$, 120 M\$ proviennent de taxes indirectes, 281 M\$ de l’impôt sur le revenu des particuliers, et 33 M\$ de l’impôt provincial sur le revenu des sociétés.

Au regard du PIB réel aux prix de base qui englobe les retombées directes, indirectes et induites (1,8 G\$), nous constatons que le secteur québécois des fonds de placement a un multiplicateur économique de 2,1 (l’activité directe représentant une valeur ajoutée de 861 M\$). Cela signifie que chaque tranche de 1 M\$ d’augmentation du PIB réel attribuable à ce secteur en 2013 a mené à un apport supplémentaire au PIB provenant de la chaîne d’approvisionnement et aux retombées induites à hauteur de 1,1 M\$, pour un total de 2,1 M\$. Ce multiplicateur est notamment plus faible que celui estimé pour l’Ontario (2,8 pour la même année) et le Canada (2,9 pour l’année 2012).

Cette situation s’explique très certainement par le fait qu’une majorité des entreprises opérant au Canada dans ce secteur de l’économie ont leurs sièges sociaux à l’extérieur du Québec, notamment en Ontario. Selon les estimations du Conference Board du Canada, comme cela a été étayé dans la section méthodologie, la répartition du RFG est telle que 54 % transitent au siège social alors que 46 % demeurent à la maison de courtage. Étant donné qu’une majorité des sièges sociaux se trouvent à l’extérieur du Québec, il est normal d’observer une certaine *fuite* de l’impact économique vers d’autres provinces, aux niveaux direct, indirect et induit.

L’étude sur le secteur ontarien des fonds de placement révélait que chaque tranche de 100 M\$ d’activité directe en Ontario se traduisait par des retombées indirectes et induites à hauteur de 13,82 M\$ pour

Chaque emploi créé dans le secteur des fonds communs de placement en crée un autre dans l'économie.

le Québec (ratio de 0,13). L'ensemble de l'activité directe au Québec (861 M\$) a généré pour près de 130 M\$ d'activité en Ontario, pour un ratio de 0,15. Ce différentiel favorable à l'Ontario (un peu plus de 10 % en proportion du ratio) est attribuable aux sièges sociaux plus nombreux situés dans cette province. Au total, les huit autres provinces ont bénéficié des activités du secteur québécois des fonds communs de placement pour un montant de 37,2 M\$, avec l'Alberta en tête de liste (9,6 M\$).

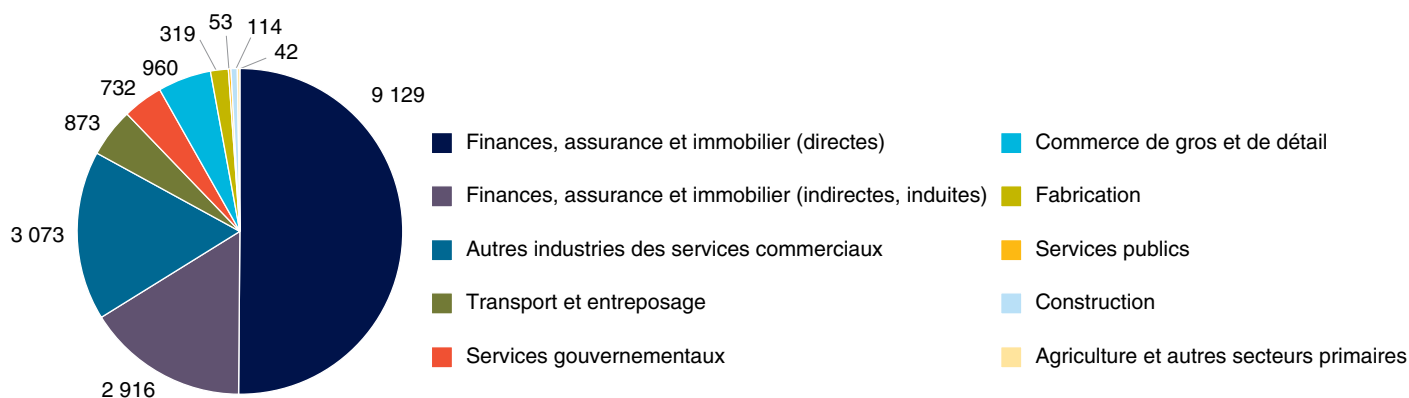
En 2013, ce secteur économique employait au Québec 9 129 personnes. Lorsque l'on tient compte des effets indirects et induits, il était plutôt responsable de 18 211 emplois en province. C'est donc dire que chaque emploi créé dans le secteur des fonds communs de placement en crée un autre dans l'économie (multiplicateur : 1,99). En Ontario, pour la même année, ce ratio était de 2,7, étant donné la concentration plus importante d'activités liées à ce secteur économique. Cette mesure explique en grande partie la disparité qui existe entre les multiplicateurs observés lors de l'évaluation de l'empreinte économique globale.

De ces 9 082 emplois additionnels au Québec (18 211 – 9 129), il est estimé que 2 916 d'entre eux se retrouvent dans le secteur des finances, de l'assurance, de l'immobilier et de la location (voir le graphique 6). Par ailleurs, 3 073 personnes travaillent dans d'autres secteurs des services commerciaux, en grande partie dans les services juridiques et comptables. Ces deux catégories d'emplois sont connues comme constituant une partie importante de la chaîne d'approvisionnement de ce secteur économique. Un peu plus de 2 500 emplois créés indirectement par ce secteur se situent dans le commerce de gros et de détail, dans le transport et l'entreposage ainsi que dans les services gouvernementaux (à peu près dans les mêmes proportions). Les gains en emplois sont relativement modestes dans les autres secteurs de l'économie.

Graphique 6

Retombées sur l’emploi au Québec, par secteur en 2013

(total des emplois directs, indirects et induits)



Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Conclusion

Le secteur québécois des fonds communs de placement a connu un essor considérable au cours des vingt dernières années et représentait en 2013 un actif total sous gestion de 180,5 G\$. En plus de faciliter l'épargne et l'investissement, ce secteur soutient plus de 18 000 emplois au Québec, la moitié de ceux-ci étant liés à la gestion des fonds et à leur distribution, et l'autre moitié se retrouvant dans d'autres secteurs de l'économie et servant à supporter indirectement cette activité – notamment les services comptables et juridiques.

Le Conference Board du Canada estime que la contribution directe du secteur des fonds communs de placement à l'économie québécoise en 2013 s'est élevée à 861 M\$, et que l'ensemble des activités indirectes et induites qui y sont attribuables contribuent pour 977 M\$ au PIB de la province, pour une incidence économique totale de 1,8 G\$ et un effet multiplicateur de 2,1. Les recettes fiscales perçues par le gouvernement québécois sur les revenus des particuliers et les bénéfices des sociétés, en plus des taxes indirectes, ont totalisé 435 M\$.

Dans un contexte de vieillissement rapide de la population au Québec, le secteur des fonds communs de placement est appelé à poursuivre sa croissance au cours des prochaines années et contribuera, par ses retombées directes, indirectes et induites, à la croissance économique.

Dites-nous ce que vous en pensez — évaluez cette publication.

www.conferenceboard.ca/e-Library/abstract.aspx?did=7102

ANNEXE A

Modèle prévisionnel provincial du Conference Board

Le modèle de prévision provincial à moyen terme (MPPMT) du Conference Board du Canada est un modèle économétrique trimestriel, fondé sur une approche ascendante, des dix économies provinciales et des trois économies territoriales combinées. Ce modèle définit le PIB réel aux prix de base et aux prix du marché, par province.

Le MPPMT compte plus de 1 200 équations, dont la moitié grosso modo consistent en des équations de comportement ou stochastiques, alors que les autres consistent en des équations comptables ou de définition. La plupart des variables exogènes du modèle sont des indicateurs nationaux. Il y a pour chaque province un certain nombre de blocs simultanés d’équations. Ces blocs comprennent la demande intérieure (consommation des particuliers, dépenses publiques, investissements résidentiels et non résidentiels des entreprises) et la production selon les blocs secteur d’activité, revenu, prix et marché du travail. Le modèle provincial comporte également un bloc population provinciale endogène dans lequel la migration interprovinciale nette joue un rôle prépondérant pour la détermination de la croissance démographique globale.

Le sous-modèle du Québec est utilisé dans cette analyse. Dans ce modèle, les dépenses provinciales déterminent la production industrielle par l’utilisation du cadre entrées-sorties exhaustif. Le PIB réel provincial par secteur d’activité détermine les conditions du marché du travail, lesquelles influent sur la population (par la migration interprovinciale),

les prix et les revenus. Le bloc marché du travail comprend l'emploi, la population active, le chômage et le taux de chômage. L'emploi est divisé en 11 catégories sectorielles et est déterminé par la productivité de la main-d'œuvre et le niveau actuel de production.

Le sous-modèle du Québec repose sur la synthèse keynésienne néoclassique et présente un grand nombre des propriétés associées au modèle national. Les prix réagissent aux conditions générales de la demande ainsi qu'aux coûts des matières intermédiaires, aux prix à l'importation internationaux et interprovinciaux et aux variations de la structure des impôts indirects. La production potentielle et l'écart de production sont entièrement intégrés dans les modèles. Par conséquent, l'écart de production et la vitesse à laquelle celui-ci est comblé sont explicitement insérés dans la plupart des équations de prix pour représenter la rétro-information sur le volet de l'offre. La production potentielle et la productivité totale des facteurs sont tirées d'une fonction de production Cobb-Douglas modélisée sous forme de capital et de main-d'œuvre.

Base de données du MPPMT

Le Conference Board du Canada affecte des ressources considérables à la constitution et à la tenue à jour de la base de données provinciale. Les principales sources des données sont les comptes économiques provinciaux annuels de Statistique Canada, les comptes économiques trimestriels du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les comptes économiques du Québec du ministère des Finances du Québec. Statistique Canada couvre tous les éléments du PIB réel aux prix du marché et aux prix de base, avec un décalage d'environ 12 mois. Le Conference Board rend compte des données sur une base trimestrielle et effectue des projections pour le trimestre en cours. Des séries mensuelles ou trimestrielles, disponibles auprès de Statistique Canada ou d'autres ministères ou organismes publics, servent de valeurs de substitution pour convertir les données annuelles et étendre leur portée. Les données provinciales sont restreintes pour être compatibles avec les données nationales. La base de données

provinciale est mise à jour chaque trimestre après la diffusion des comptes nationaux des revenus, et est abondamment utilisée par les pouvoirs publics et les secteurs d’activité.

ANNEXE B

Données détaillées sur l’empreinte économique

Les tableaux ci-après font état des données détaillées sur l’empreinte économique de 2009 à 2013 pour toutes les variables. Les données détaillées des tableaux portent sur l’année de base 2007.

Tableau 1

Empreinte économique du secteur québécois des fonds de placement : principaux indicateurs économiques

(total des retombées directes, indirectes et induites)

	2009	2010	2011	2012	2013
Total du secteur des fonds de placement (en millions \$ de 2007)	542	639	687	723	861
PIB réel aux prix de base (en millions \$ de 2007)	1 157	1 365	1 467	1 543	1 838
PIB réel aux prix du marché (en millions \$ de 2007)	1 208	1 425	1 531	1 611	1 919
PIB aux prix du marché (en millions \$)	1 273	1 525	1 645	1 738	2 084
Salaires et traitements hebdomadaires moyens pour l’ensemble des industries (taux de variation en %)	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13
Revenu personnel (en millions \$)	813	960	1 094	1 224	1 433
Emplois	11 336	13 447	14 585	15 297	18 211
Taxes indirectes totales (en millions \$)	120	146	164	172	197
Taxes fédérales indirectes prévues (en millions \$)	54	66	72	72	77
Taxes provinciales indirectes prévues (en millions \$)	66	80	91	100	120
Impôt fédéral sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	86	101	117	132	155
Impôt provincial sur le revenu des particuliers perçu (en millions \$)	143	187	218	247	281

(à suivre ...)

Tableau 1 (suite)

**Empreinte économique du secteur québécois des fonds de placement :
principaux indicateurs économiques**

(total des retombées directes, indirectes et induites)

	2009	2010	2011	2012	2013
Bénéfices des sociétés (en millions \$)	148	176	178	197	235
Impôt sur le revenu des sociétés (en millions \$)	34	44	48	53	63
Impôt fédéral sur le revenu des sociétés (en millions \$)	19	24	24	25	30
Impôt provincial sur le revenu des sociétés (en millions \$)	15	21	24	28	33

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

Tableau 2

**Empreinte économique du secteur québécois des fonds de placement :
PIB réel et emploi par industrie**

(total des retombées directes, indirectes et induites en millions \$)

	2009	2010	2011	2012	2013
PIB réel aux prix de base (en millions \$ de 2007)	1 157	1 365	1 467	1 543	1 838
Agriculture et autres secteurs primaires	2	2	3	3	3
Fabrication	18	21	22	24	28
Construction	6	7	7	8	9
Services publics	15	17	19	20	23
Transport et entreposage	38	45	48	50	60
Commerce de gros et de détail	34	40	43	45	54
Finances, assurance et immobilier	919	1 084	1 165	1 226	1 460
Autres industries des services commerciaux	91	108	116	122	145
Services gouvernementaux	35	41	44	47	56

(à suivre ...)

Tableau 2 (suite)

Empreinte économique du secteur québécois des fonds de placement :
PIB réel et emploi par industrie

(total des retombées directes, indirectes et induites en millions \$)

	2009	2010	2011	2012	2013
Total des emplois	11 336	13 447	14 585	15 297	18 211
Agriculture et autres secteurs primaires	30	32	37	38	42
Fabrication	220	241	250	271	319
Construction	64	81	87	88	114
Services publics	42	46	45	36	53
Transport et entreposage	565	629	713	719	873
Commerce de gros et de détail	649	748	795	805	960
Finances, assurance et immobilier	7 420	8 828	9 615	10 152	12 045
Autres industries des services commerciaux	1 891	2 285	2 453	2 565	3 073
Services gouvernementaux	456	558	590	621	732

Sources : Le Conference Board du Canada; Statistique Canada; Investor Economics.

ANNEXE C

Bibliographie

Antunes, Pedro, et Alicia Macdonald. *Le secteur canadien des fonds communs de placement en chiffres : Analyse de l’incidence économique*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2013.

Investor Economics. *Mutual Fund MERs and Cost to Customer in Canada*, Toronto, L’Institut des fonds d’investissement du Canada, 2012, p. 5.

Solow, Robert M. « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 70, n° 1, février 1956, p. 65-94.

La meilleure manière de prendre des décisions éclairées.

Vous avez besoin, dans le cadre de votre organisation, votre programme ou votre projet, d'une expertise dans les domaines de l'économie, du rendement organisationnel ou des politiques publiques? Faites appel à nous. Le Conference Board du Canada possède le savoir-faire et les connaissances qu'il vous faut pour prendre de meilleures décisions.

Services

Réseaux de cadres

Échangez des idées sur des enjeux stratégiques et nouez de nouvelles relations.

Bibliothèque virtuelle

Accédez à des analyses approfondies sur de multiples sujets, au moment où vous en avez le plus besoin.

L'Institut Niagara

Formez les dirigeants de demain en profitant de nos programmes de perfectionnement interactifs et mobilisateurs.

The Directors College

Découvrez l'illustre programme canadien de formation des administrateurs reconnu par les universités.

Recherches sur mesure

Profitez de nos compétences en recherche afin de répondre aux questions qui vous intéressent tout particulièrement.

Solutions sur mesure

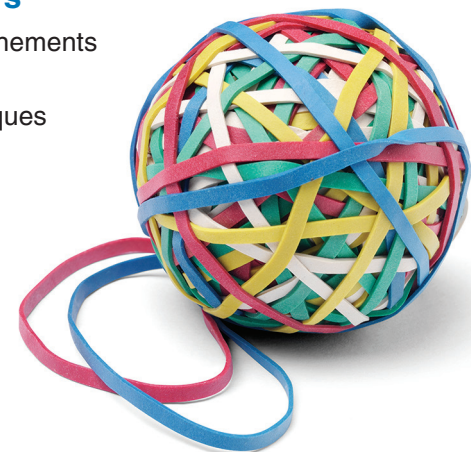
Aidez votre organisation à relever ses défis et à améliorer son rendement.

Banque de données virtuelle

Suivez de près les grandes tendances économiques.

Conférences, séminaires, webinaires et ateliers

Inspirez-vous des enseignements d'experts de l'industrie et d'organisations aux pratiques exemplaires.



Le Conference Board
du Canada

The Conference Board
of Canada

conferenceboard.ca



3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
Tél. : 514-340-6449
institutduquebec.ca



Un partenariat entre



HEC MONTRÉAL

PUBLICATION 7102
PRIX : 0 \$